



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de Napierville du 15 octobre 2024 à 17h00 à la salle du Conseil, au 260, rue de l'Église et à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

- | | |
|----------------------|-----------------|
| - Ghislain Perreault | - Marthe Tardif |
| - Christine Bleau | - Serge Brault |
| - Mario Dufour | - David Dumont |

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Chantale Pelletier.

ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE DU 15 OCTOBRE 2024

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Congédiement de l'employé portant le numéro 08-0192
3. Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour
4. Levée de l'assemblée

2024-10-290 Adoption de l'ordre du jour

Résolution #2024-10-290 : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter l'ordre du jour ci-dessus tel quel.

ADOPTÉE

2024-10-291 Congédiement de l'employé portant le numéro 08-0192

Résolution #2024-10-291 : Congédiement de l'employé portant le numéro 08-0192

CONSIDÉRANT QUE l'employé portant le numéro 08-0192 est en poste depuis le 09 septembre 2024;

CONSIDÉRANT QUE l'employé portant le numéro 08-0192 ne répond pas aux exigences du poste auquel il occupe;

CONSIDÉRANT QUE l'employé a eu des comportements inadéquats qui ne saurait être toléré par la direction de la Municipalité de Napierville;

CONSIDÉRANT QUE l'article 23 de l'entente sur les conditions de travail de l'employé portant le numéro 08-0192 permet au Conseil municipal de mettre fin à l'emploi;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal est d'avis que l'insatisfaction de la direction relative à cet employé justifie de mettre fin son emploi;

Sur proposition de Madame la conseillère Christine Bleau, appuyé par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil municipal met fin à l'emploi de l'employé portant le numéro 08-0192 en date du 15 octobre 2024.

ADOPTÉE



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour

Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour

Madame la mairesse invite les personnes présentes à soumettre leurs questions sur les sujets à l'ordre du jour au conseil municipal à ce moment de la séance.

Je, soussignée, directrice générale, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses acceptées par les résolutions ci-haut mentionnées.

Julie Archambault, dir. gén. & greff.-trés.

2024-10-292 Levée de l'assemblée

Résolution #2024-10-292 : Levée de l'assemblée

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De clore l'assemblée à 17h04.

CHANTALE PELLETIER
MAIRESSE

ADOPTÉE

JULIE ARCHAMBAULT
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE



Municipalité de Napierville

260, rue de l'Église, C.P. 1120
Napierville (Québec) J0J 1L0

AVIS PUBLIC

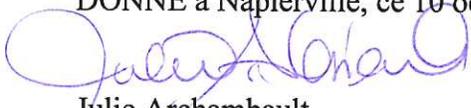
AVIS SPÉCIAL vous est, par les présentes, donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du Conseil de cette municipalité est convoquée par moi, directrice générale et greffière-trésorière, pour être tenue à la mairie, 260, rue de l'Église, à Napierville, **MARDI, LE 15 OCTOBRE 2024, À 17H00** et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE DU 15 OCTOBRE 2024

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Congédiement de l'employé portant le numéro 08-0192
3. Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour
4. Levée de l'assemblée

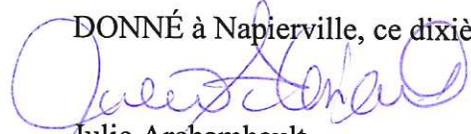
DONNÉ à Napierville, ce 10 octobre 2024.


Julie Archambault
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-dessus en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil entre 15h00 et 16h00, ce 10 octobre 2024.

DONNÉ à Napierville, ce dixième jour du mois d'octobre de l'an deux mille vingt-quatre.


Julie Archambault
Directrice générale et
Greffière-trésorière